Image not found or type unknown

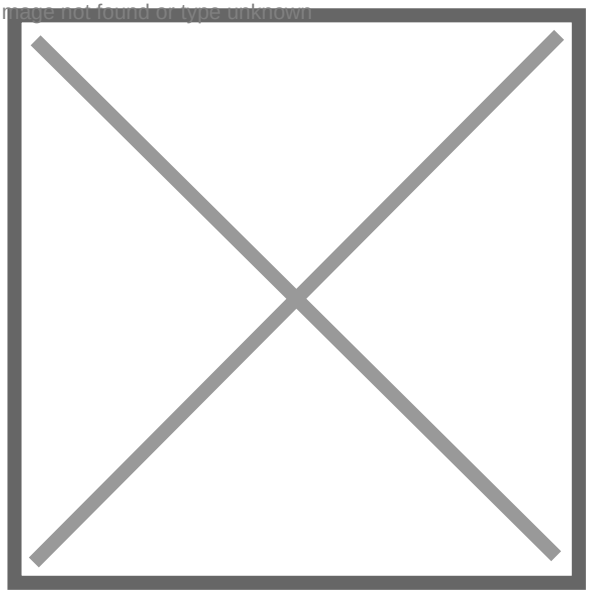

Je recherche un expert qui peut me repondre

Par **fred Chopin**, le **26/11/2007** à **18:14**

Bonjour a tous

(Excusez moi les fautes d'accents mais pas habitue au clavier qwerty)

J'ai achete en septembre un terrain non viabilise a un proche pour 30000€ mais biensur la valeur de celui-ci se situe entre 55000 et 65000€.

J'ai fait les travaux de viabilisation et desormais je souhaite le vendre 80000 a 85000€

Ma question est: Qu'est-ce qui m'en empeche concretement?

Ma clerc de notaire m'a dit d'attendre 2 ans pour le delais de demande de rescision.
JE NE VEUX PAS LA CONTREDIRE, mais ayant fais les calcul qui s'imposait en payant 30000€ le terrain soit considerant le minimum de 5/12eme de la valeur il faudrait que le terrain a nue n'aurait eu une valeur pas superieur a 72000€. mais ce n'etait pas le cas.

S'il vous plait quelqu'un de competant dite moi si je me trompe ou si j'ignore qq qui pourrait m'empecher de vendre

Tres cordialement FRED

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés